Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251219-CC_2025_12_N117-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 17 décembre 2025 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS :

Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Anne BESCOND, Stéphane CLOAREC, Jean-Noël EDERN, Éric LE BOUR, Bernard FLOCH, Patrick GUEN, Bernard LE PORS, Eric GRALL, Eric PENNEC, Aline CHEVAUCHER, Odile THUBERT MONTAGNE, Roger GUILLOU, Nadine PLUCHON, Josée FALC'HUN, Romuald GUENGANT, Véronique LE BOULC'H, Maël SAILLOUR, Marie-Hélène QUIEC, Éric MIOSSEC, Christine LE STER, Yves JÉZÉQUEL, Jean-Luc, MOISAN, Laurence MEAR, Roger BOSSARD, Jean-Jacques SÉVÈRE, Michel AUTRET, Gwenaëlle PENDU, Gilbert CHAPALAIN, Carole AUTRET, Véronique KÉRLÉO, Marc CONSTANTIN, Jean-Luc BONIS, Anne DANIÉLOU, François MOAL, Hervé JÉZÉQUEL, André JÉZÉQUEL, Stéphanie DUMONT, Jean NÉZOU lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : AZOU Dominique (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Marlène IHLEU (pouvoir Jean-Noël EDERN), Danielle MICHEL (pouvoir Bernard LE PORS), Marie-Thérèse CUEFF (pouvoir Gildas BERNARD), Jacques PONTU (pouvoir Jacques EDERN)

ABSENT : Charles de KERMENGUY

Date de la convocation : 3 décembre 2025 **Date d'affichage :** 3 décembre 2025	**Membres du Conseil :** En exercice : 45 Présents : 40 Votants : 44		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre CC-2025-12-N117	**Nomenclature** 7.5	**Rapporteur** Jacques EDERN	**Chef de projet :** Véronique GUYONVARCH
CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense			
Axe : Transition Solidaire	**Enjeu : Garantir une solidarité territoriale**		**Action : Assurer la proximité des services**

Objet : Fonds d'Investissement des Territoire - Travaux pour la réfection des centrales de traitement d'air existantes et du réseau aéraulique de la piscine de Saint Pol de Léon

Jacques EDERN, Président, indique que la Préfecture du Finistère a informé les collectivités, compte-tenu des incertitudes liées à l'adoption du projet de loi de finances pour 2026 et, notamment de l'annonce de la mise en place du « Fonds d'investissement des territoires » (fusion de la DETR, de la DSIL et de la DPV), qu'il n'y aurait pas de circulaire préfectorale DETR-DSIL en 2026.

Un message sera transmis avec le lien d'accès à la plateforme DETR-DSIL et la date limite de dépôt des dossiers (31 janvier 2026). Les conditions d'éligibilité et la liste des opérations éligibles demeurent identiques à ce qui était indiqué dans la circulaire 2025.

La Communauté pourrait envisager de déposer un dossier concernant le remplacement de la Centrale de Traitement de l'Air, obsolète et énergivore, programmé en juin 2026, au titre de la « Priorité n°1 - Construction ou rénovation de bâtiments communaux ou communautaires intégrant la mise aux normes d'accessibilité ainsi que l'ensemble des travaux liés aux économies d'énergie ».

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance de l'avis favorable du Bureau Communautaire du 3 décembre 2025 ;

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251219-CC_2025_12_N117-DE

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser le Président à solliciter les subventions mobilisables (DSIL, DETR, ou autres dispositifs), à déposer le dossier, et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet ;
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice concerné.

Présents	**40**
Pouvoirs	**4**
Votants	**44**
Pour	**44**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD